

PROCÈS VERBAL DE LA
Séance du 22 Novembre 2022 – 20 heures -

Dans le procès-verbal du 04 octobre 2022, il fallait lire :

Présents : Mmes CLÉMENT, CHABRIDON, VAUCHER, BOURACHOT, VIARDOT, Mrs GUILLEMIN, PERSICO, LEBEAU, RAVAT et PANNETIER.

Excusés : Mrs RAY, BENON, REVILLON, Mmes DAGOREAU et PARENT

Hormis cette remarque, le procès-verbal du 04 Octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Rapport CLECT 2022

Madame le Maire rappelle que la CLECT a été instituée par délibération de l'EPCI en date du 26 janvier 2017. Conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des Impôts, cette instance est en charge de l'analyse des charges transférées entre l'EPCI et ses communes membres, et propose leur évaluation financière en vue notamment du calcul des attributions de compensation. A cette même date et conformément à la loi NOTRE, la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » a été transférées à l'EPCI. Dans son rapport 2020-2021, la CLECT ne disposait pas d'éléments suffisants pour évaluer les transferts de charges et recettes liés à ce transfert de compétence et avait convenu qu'elle se ressaisirait de ce dossier lors du rapport de 2022.

Ce transfert de compétence est donc à nouveau évalué dans le rapport 2022 dont l'élaboration a été confiée au cabinet d'étude KPMG qui a travaillé pour la commission en tant que cabinet expert.

Madame le Maire présente le rapport de la CLECT. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT 2022.

Affouages 2022/2023

Ils concernent la plantation de 1990. 30 stères au maximum sont attribués par personne. Les personnes intéressées peuvent d'inscrire en mairie jusqu'au 15 Décembre (coupe à 40 euros).

Recrutement d'un adjoint technique territorial contractuel

Le conseil municipal décide de supprimer le poste de M Pagneux (Adjoint technique principal de 2^{ème} classe) et de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps plein (35 heures). Le tableau des effectifs est modifié en ce sens.

M Alix Barbier est recruté en CDD à plein temps du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2023.

Point sur les finances

En fonctionnement, 60 % des charges à caractère général sont réalisées tout comme 70 % des charges de personnel et 60% des autres charges. Les recettes de fonctionnement suivent correctement.

Des dépenses d'investissement restent à régler et les subventions suivront une fois les dépenses réglées.

La commune va demander à bénéficier du bouclier tarifaire pour les dépenses d'électricité.

Propositions d'investissement 2023

Equipements des locaux (tables, paperboard), rénovation de quelques bâtiments (chapelle, appartement de la poste, équipement de voirie et reprise de routes, petits équipements...

Ces prévisions seront revues en commission de finances et lors de la préparation du budget 2023.

Jumelage avec Quiliano

Une commission est créée au sein de la municipalité : Mmes CLÉMENT, CHARIDON et BOURACHOT. Des habitants seront également sollicités.

Verger conservatoire

La dépense est de 7 387 euros HT avec une subvention de la région de 5 170 euros et 740 euros du département. Il sera procédé au dessouchage des anciens arbres avant de commencer les nouvelles plantations.

Illuminations 2022

Les endroits de la commune équipés de leds seront maintenus tout en diminuant le temps d'éclairage (mairie, vers les commerces, grand lavoir, chapelle, entrées des quartiers lotissement et paradis et Rue du Glamont). Les autres décorations ne seront pas mises en place. La période d'éclairage s'arrêtera au 03 Janvier.

Réunions diverses et questions diverses

*Conseil d'école de Saint-Albain : L'effectif est stable (13 enfants de Fleurville) ; 40 enfants au restaurant scolaire
Projets d'école autour de la gestion des déchets et de la route du rhum et un spectacle commun avec la chorale.

Un voyage de trois jours en juillet avec toutes les classes est à l'étude.

*Conseil d'école de Viré : Baisse constante des effectifs avec le risque de perdre une classe l'année prochaine. Mise en place de l'activité physique quotidienne et de l'aide aux devoirs qui est un succès (trois professeurs pour 15 enfants).

*SYDESL : Nous assistons à une augmentation des tarifs depuis quelques mois et le coût global de l'électricité devrait être multiplié par 3 en 2023. Il est prévu une mutualisation des achats de gaz pour plusieurs communes.

*Syndicat des eaux : Le contrat de délégation devant être renouvelé, seul suez a répondu à l'appel d'offres. Le début du contrat au 1^{er} Janvier 2023 a été signé pour une durée de 12 ans. Suez étant l'ancien délégataire, cela va permettre de suivre les travaux déjà engagés dans de bonnes conditions.

*Assemblée générale au fil des ans : Malgré le départ de plusieurs adhérents il y a 140 membres dans l'association. La danse de salon fonctionne bien. Le voyage dans le Périgord du mois de Mai prochain affiche complet et une sortie patinoire est à l'étude.

* Antenne sociale : La formule des bons d'achat d'une valeur de 30 euros a été reconduite. Bons choisis chez Pascal Picca, chez la fleuriste, aux saveurs mâconnaises et au restaurant de la gare.

*RPQS Assainissement Fleurville/Viré : Pour 1649 habitants, il y a 830 abonnés. Le prix moyen pour 120 m3 est de 1,96 euros TTC.

Au niveau des prix, la collectivité reçoit 0,70 euros HT par m3 et le délégataire (suez) 0,412 euros HT. Il a été facturé 81 215 m3 en 2021 et 73 114 en 2020.

En 2022 622 ml de chemisage ont été effectués et 134 ml de tuyaux changés. Dans les prochaines années, des travaux vont être faits afin que les propriétés aient un réseau séparatif entre les eaux usées et les eaux pluviales.

*Les vœux du maire auront lieu le samedi 07 Janvier 2023 à 18 heures ; L'ensemble de la population est invitée.

*La prochaine séance aura lieu le 14 Décembre 2022.

Le Maire
Patricia CLÉMENT

Le secrétaire de séance
Brigitte CHABRIDON

